

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 23 août 2019

Date d'affichage 23 août 2019

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 18 (+ 6 pouvoirs)

votants 24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190902-DEL_19_08_29_06 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2019

Affichage : 02/09/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le VINGT-NEUF AOUT à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Nicolas CHABLE, M. Michel DIEDERICH, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. ARBOUYS Michel, M. GUESNE Gérard, M. Claude DROUET.

Excusés : Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Josette JACOB), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, Mme Marie-Claire DUCELLIER, Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Dominique BURLLOT, M. Quentin GUTIERRES, Mme Sylvie SEQUEIRA (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme FAVRET Sylvie, M. Thierry PERRE (Pouvoir donné à Claude DROUET).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur CHABLE Nicolas a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

FONDS DE CONCOURS 2019 SOLLICITATION AUPRES DE LA CCHS - ECOLES JEAN ROSTAND ET PAUL KLEE - TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ELECTRIQUES ET D'AMENAGEMENTS DIVERS

Monsieur le Maire précise que dans le cadre des travaux de mise aux normes électriques et d'aménagements divers (isolation, menuiseries, couverture, chauffage) des écoles Jean Rostand et Paul Klee, rue d'Huisne, une subvention au titre des fonds de concours 2019 peut être attribuée à la commune, par la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise.

Ce fonds de concours correspond au type « Opérations diverses », le montant susceptible d'être octroyé est de 12 500 €.

Cette mise aux normes des écoles nécessite des travaux dont le montant prévisionnel s'élève à 300 000€ HT.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres votants (24 Pour – 0 contre – 0 abstention),

PREND ACTE de la délibération du Conseil Communautaire du 25/06/2019 relative aux fonds de concours.

SOLLICITE pour le type « Opérations diverses » un fonds de concours de 12 500 €.

APPROUVE le plan de financement suivant :

Dépenses -		Recettes +	
➤ Travaux	265 000,00€ HT	➤ Etat - DETR 2018	50 160,00€ HT
➤ Missions (maîtrise d'œuvre)	35 000,00€ HT	➤ Etat - DSIL 2018	50 160,00€ HT
		➤ CCHS - Fonds de concours 2019	12 500,00€ HT
		➤ Autofinancement Communal	187 180,00€ HT
	<hr/>		<hr/>
	300 000,00€ HT		300 000,00€ HT

AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints,

- A lancer des travaux à hauteur de 300 000 € HT
- A effectuer toutes démarches visant au bon déroulement de l'opération.

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU